

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE (LOI ORGANIQUE) - (N° 105)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 160

présenté par
M. Cinieri

TITRE

Substituer aux mots :

« pour la confiance dans »

les mots :

« de refondation de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Prétendre regagner la confiance de nos concitoyens avec un projet de loi est bien présomptueux. C'est l'exemple des élus sur le terrains qui peut y parvenir.